

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18530 - 72ÈME ANNÉE

Grande manifestation prévue dimanche

Bois-Blanc : le PCR pour une participation massive à la chaîne humaine



L'année dernière, plusieurs milliers de personnes avaient fait échec à une première tentative d'exploitation.

Le Parti communiste réunionnais apporte son soutien à la chaîne humaine organisée dimanche pour s'opposer à la création d'une carrière d'extraction de roches massives à Bois-Blanc. Il sera présent et appelle la population à participer massivement, indique un communiqué publié hier.

Ce dimanche 2 octobre 2016, à Bois-Blanc (Saint-Leu), aura lieu, à juste titre, une manifestation sous forme de « chaîne humaine » d'opposition à la création d'une carrière, à Bois-Blanc, sensée alimenter le chantier de la route en mer en « blocs rocheux ».

Or, la réalisation de ce projet de route en mer ne répond pas aux obligations exigées par la réglementation environnementale de la France, comme l'ont très clairement exprimé la Commission nationale pour l'environnement et la Commission régionale de protection de la Nature dans leur avis respectif. L'exploitation d'une telle carrière génèrera inévitablement pollutions sonores, poussières, dégâts sanitaires, et engendrera

une quantité excessive de circulation de poids lourds, obérant la quiétude et la sécurité des riverains (circulation, stockages et tirs de mines...). De plus, la réalisation d'une telle carrière va dégrader durablement et définitivement l'environnement à Bois Blanc. Enfin, le bouclage financier de ce projet est aléatoire et grèvera lourdement les finances de la collectivité régionale.

Le Parti Communiste Réunionnais salue cette initiative, appelle la population à y participer massivement, et sera présent à cette manifestation.

« Guerre des carriers : qui veut le chaos ?! »

ATR-FNAUT : « tous à Bois-Blanc contre les carrières »

Dans un communiqué diffusé hier, l'association ATR-FNAUT appelle à la mobilisation la plus large contre les projets de carrière par une participation massive à la manifestation prévue demain à Bois-Blanc.

La Région a survalorisé la NRL comme « le grand chantier réunionnais » ! Répétons-le : elle l'a fait au détriment des entreprises réunionnaises du bâtiment dont le secteur sinistré compte 10 000 demandeurs d'emplois (INSEE). Coincée par ses engagements envers les majors européens du BTP et les transporteurs qui réclament leur part du gâteau, elle a ignoré le manque de roches pour les digues de sa route en mer. C'est l'origine du chaos actuel !

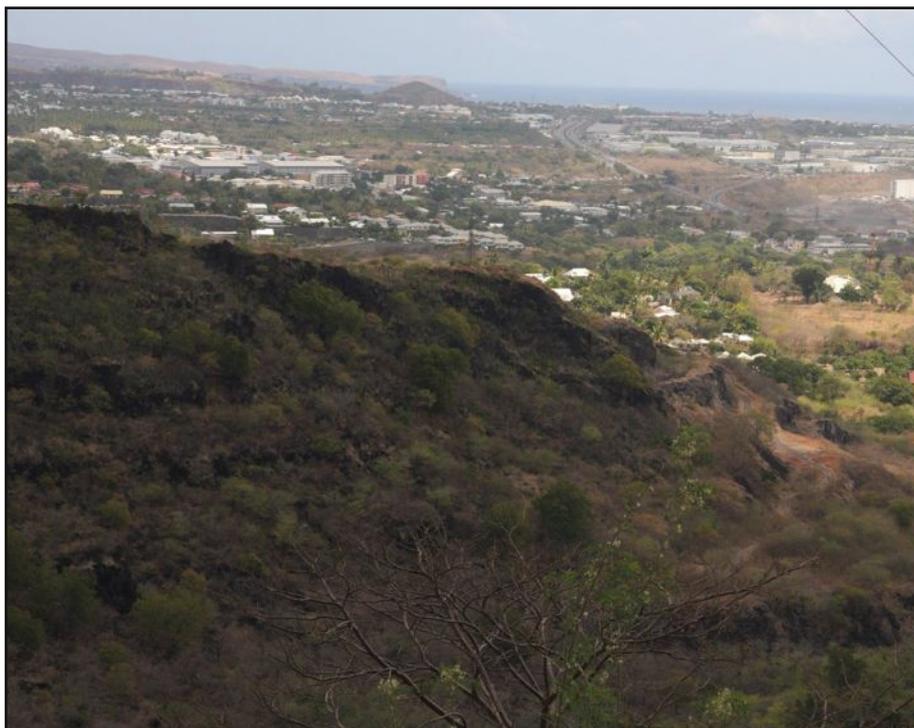
Comme prévu le conflit s'est généralisé au sein du BTP : nous avons vu la guerre des transporteurs ; maintenant celle des carriers !

Le groupement NRL (GTOI/SBTPC/Vinci), déjà coupable d'avoir fait son offre de digues sans avoir les carrières, a soufflé sur les braises sociales en engageant les licenciements à la Grande Chaloupe. La CGTR a refusé de tomber dans le piège, au-delà des menaces de grève.

A qui profite le « crime » dans cette grande pagaille ?

Face à la résistance d'une partie de la population, et des riverains des carrières, on pourrait penser que le groupement NRL (GTOI/SBTPC/Vinci) cherche à contraindre le Préfet à prendre l'arrêté de «Projet d'intérêt général - PIG» (!). Comme le « 49.3 » du gouvernement, cet arrêté permettrait d'imposer l'ouverture des carrières contre l'avis des maires et des habitants.

La polémique actuelle rapportée par la presse décrit une guerre des



La menace se précise aussi pour le projet de carrière des Lataniers.

carriers. Mais il n'y a pas que cela. En déclarant que les matériaux de l'Est ne le satisfont pas, le groupement NRL n'accroît-il pas la pression sur les carrières de l'Ouest, là où la résistance populaire à sa carrière de Bois-Blanc est la plus forte, soutenue par de trois maires ? N'espèrent-ils pas aussi, par le même procédé, faire tomber comme un fruit mûr la carrière des Lataniers, si le maire de la Possession ne se libère pas de son protocole signé avec la Région ?

Tous ces éléments du chaos convergent pour contraindre l'Etat et les collectivités publiques à s'impliquer toujours plus aux côtés des intérêts des majors du BTP avec l'illusion de préserver une « paix sociale ».

Devant ces pressions, devant ces tentatives d'influencer l'opinion et les pouvoirs publics, la réponse citoyenne est de participer encore plus nombreux à l'enquête publique en cours et à la chaîne humaine avec les riverains de Bois blanc à l'appel de Touch'pa nout roch. Tous à Bois-Blanc, contre les carrières, ce dimanche 2 octobre !

ATR-Fnaut

Édito

Energie et transport : l'urgence d'une autre politique

A partir de demain, le prix du transport des containers à destination de La Réunion va augmenter de 30 à 40 %. Cette hausse sera répercutée sur les consommateurs. C'est la même chose pour les prix du gaz et des carburants. La conjoncture internationale fait augmenter les cours. Les prix qui s'appliqueront aujourd'hui vont en tenir compte. Là aussi la facture sera payée par les Réunionnais.

Ces deux événements rappellent la vulnérabilité de La Réunion aux phénomènes extérieurs. Faute d'une politique de développement menée au cours des 70 dernières années, l'intégration à la France puis à l'Europe a isolé La Réunion de son environnement régional. Plus de 70 % de ses importations viennent du continent européen. L'importante distance a un coût. Ce coût est décidé par des compagnies maritimes dont le centre d'intérêt n'est pas le développement de La Réunion.

Dans le domaine de l'énergie, le constat est le même. La totalité des déplacements à La Réunion s'effectue avec des véhicules utilisant des carburants fossiles. Les voitures électriques restent en effet très minoritaires. Cela entraîne une dépendance à une source d'énergie polluante et importée. C'est la conséquence du choix de stopper le chantier du chemin de fer. Comme pour le transport maritime, le prix du pétrole ne se décide pas à La Réunion. Il dépend de cours mondiaux et des bénéfices des compagnies pétrolières. Cette semaine, les pays membres de l'OPEP ont décidé de réduire leur

production afin de faire remonter les cours. L'augmentation des prix appliquée à partir de demain risque donc d'être le début d'une période de hausses.

Face à cette situation, les mesures mises en place visent à atténuer les conséquences de cette dépendance, sans la remettre en cause. Il apparaît pourtant évident d'aller vers une autre politique. Car l'importation de produits venus d'ailleurs fait que les Réunionnais achètent un travail effectué à des milliers de kilomètres d'ici. Et pendant ce temps, le chômage ne cesse d'augmenter.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Après la Chine et les États-Unis, l'Union européenne sur la voie de ratifier le traité

Vers une entrée en vigueur de l'Accord de Paris

Le 12 février, les Fidji étaient le premier État à ratifier l'Accord de Paris. 7 mois et demi plus tard, le Conseil européen a autorisé le processus de ratification accéléré du texte adopté en décembre dernier lors de la COP21. Après les décisions favorables de la Chine et des États-Unis, celle des 28 États membres de l'Union européenne ouvre la voie à une application possible des mesures prévues pour lutter contre le changement climatique.

Un groupe de six scientifiques dont Robert Watson, ancien président du GIEC, vient de tirer la sonnette d'alarme. Le réchauffement climatique est en train de s'accélérer. C'est ce qui ressort d'un texte de 8 pages intitulé « La vérité sur le changement climatique ». D'après eux, l'objectif de limiter la hausse des températures à 1,5 degré, inscrit dans l'Accord de Paris, ne sera pas atteint, et les 2 degrés pourraient même être dépassés si les efforts pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas doublés, voire triplés. Car pour contenir la hausse des températures, il faut réduire de 22 % les émissions de CO₂ d'ici 2030, alors que la tendance actuelle tend vers une augmentation de 6 % à la même date.

La référence pour les températures se situe à l'époque pré-industrielle, c'est-à-dire au milieu du 19^e siècle. Depuis cette époque, le modèle d'exploitation capitaliste s'est étendu à la planète, pendant que la Terre connaissait une croissance de sa population sans précédent. En conséquence, la température moyenne du globe est déjà supérieure de 1 degré par rapport au niveau de référence.

« Le réchauffement se produit maintenant et beaucoup plus vite que prévu », souligne Robert Watson. Cette nouvelle alerte intervient à un mois de la conférence de Marrakech sur le climat (COP22). Cette réunion internationale de haut niveau sera le moment de discuter de

l'application de l'Accord de Paris.

**Atteindre 55 pays
représentant 55 %
des pollutions**

Cet accord a été adopté en décembre dernier par les représentants de 195 États. Ce traité international marque la prise de conscience de la nécessité d'agir. Il succède au Protocole de Kyoto, et pour le moment il semble connaître un sort plus favorable. Le Protocole de Kyoto avait en effet été plombé dès le départ par le refus du gouvernement des États-Unis de le ratifier. Aujourd'hui, la donne a changé.

Ce sont les États insulaires qui ont été les premiers à ratifier l'Accord de Paris, les Fidji l'ont fait dès le 12 février. Pour entrer en vigueur, le texte de la COP21 doit recueillir l'aval de 55 États représentant au minimum 55 % des émissions de gaz à effet de serre.

Le 3 septembre, la Chine et les États-Unis ont ratifié l'accord. Ils ont remis les documents au secrétaire général de l'ONU lors du sommet du G8 organisé le lendemain en Chine.

Depuis hier, c'est au tour de l'Union européenne de suivre le mouvement. Le Conseil européen a en effet décidé que les conditions sont réunies pour une ratification accélérée au nom des 28 États membres. Pour que les pays européens puissent intervenir dans les débats concernant l'Accord de Paris à la

prochaine conférence de Marrakech prévue à partir du 7 novembre, cette ratification doit être effective sans tarder.

**Passer à la vitesse
supérieure**

Avec le soutien des pollueurs historiques que sont l'Europe et les États-Unis, l'application de l'Accord de Paris est donc sur la bonne voie. Il pourrait donc entrer en vigueur à peine un an après son adoption. Mais pour que les objectifs soient respectés, il faudra passer à la vitesse supérieure en matière de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Cela suppose aller vers une société qui soit capable de se passer des énergies fossiles telles que le pétrole, le gaz et le charbon. La transition vers cette nouvelle civilisation est un des défis de ce siècle.

M.M.

Prévisions pour le prochain trimestre

Météo-France prévoit des températures proches de la normale

Dans ses prévisions pour le trimestre à venir, Météo-France indique que La Réunion devrait être épargnée dans les trois prochains mois par les vagues de chaleur qu'elle a connue au cours des deux dernières années. C'est ce qu'indique un communiqué diffusé hier.

Du 19 au 23 septembre, la Direction Régionale de Météo-France pour l'Océan Indien (DIROI) a assuré la coordination technique du 5e forum régional de prévision saisonnière (SWIOCOF) pour les pays insulaires du Sud-Ouest de l'Océan Indien ainsi que les pays africains côtiers de cette région. Ce forum a bénéficié du support financier de l'Organisation Mondiale de La Météorologie au travers de son programme visant à développer les services climatiques à l'échelle globale, du soutien logistique de la COI et du Service Météorologique Seychellois qui a généreusement accueilli cette manifestation. L'atelier a donc permis de réunir des représentants des Comores, de Madagascar, de Maurice, de La Réunion, des Seychelles mais aussi d'Afrique du Sud et du Mozambique avec pour objectif l'élaboration d'un bulletin de prévision saisonnière régional portant sur le niveau de pluviométrie à attendre pour le début de saison des pluies (octobre à janvier), sur l'activité cyclonique de la saison à venir et sur le niveau des températures. L'occasion pour les pays participants d'acquérir des compétences nouvelles sur les méthodes de prévision saisonnière adaptées à cette région et notamment au caractère insulaire des pays de la COI. L'occasion également pour les météorologues ou climatologues des pays d'échanger directement sur ces produits avec de potentiels utilisateurs issus de secteurs d'activités sensibles aux variations climatiques à l'échelle saisonnière. Parmi les secteurs représentés, on peut citer l'agriculture, le suivi de la ressource en eau, la gestion des risques et des catastrophes naturelles, le tourisme. La prévision saisonnière s'appuie en grande partie sur la connaissance de l'état initial et anticipée du système climatique global et régional (océan + atmosphère). C'est notamment dans les anomalies observées et prévues des températures de surface des océans que se trouve

l'information pertinente pour la prévision saisonnière. Ainsi, le phénomène mondial ENSO qui prend naissance dans l'océan Pacifique de manière cyclique est le principal moteur de la variabilité climatique avec des répercussions sur le climat de nombreuses régions du Globe. Après le puissant épisode El Niño de 2016, les conditions océaniques dans le Pacifique sont revenues à des valeurs proches des normales. Actuellement, et pour les 2 ou 3 prochains mois, c'est le Dipôle de l'Océan Indien (actuellement dans une phase très négative) qui fait office de moteur climatique dans notre région.

Concernant la pluviométrie, voici les tendances pour les 4 mois à venir (Oct-Jan) :

- précipitations inférieures à la normale sur le nord de la région : Nord du Mozambique, Comores, Mayotte, Seychelles, nord de Madagascar ;
- précipitations normales ou supérieures à la normale sur la partie sud : Afrique du Sud, Sud du Mozambique, Sud de Madagascar. On peut ici noter que cette prévision constitue plutôt une bonne nouvelle pour ces régions qui, en lien avec l'épisode El Niño de l'année passée, subissent une sécheresse exceptionnelle depuis plus d'un an ;
- pour les îles des Mascareignes (Réunion et Maurice), précipitations normales à inférieures à la normale.

Il est très probable que le démarrage de la saison des pluies subisse un retard de plusieurs semaines sur les régions concernées par le signal sec. À noter que ce signal sec pour le nord de la région tend à s'atténuer vers la fin de la période.

Concernant l'activité cyclonique, même s'il est encore tôt pour se prononcer en détail, la tendance qui semble se dessiner privilégie une activité normale ou inférieure à la normale à l'échelle de notre bassin sud-ouest de l'océan Indien, avec des types de trajectoires qui devraient retrouver une composante Est-Ouest. Cette information sera re-

vue et affinée dans un prochain bulletin qui sera produit par le CMRS Cyclones de La Réunion début novembre.

Enfin sur les températures, la principale information est le retour à des valeurs proches des normales pour l'ensemble des pays après les deux dernières saisons chaudes durant lesquelles les températures avaient atteint des niveaux records.

Prévisions pour La Réunion

Zoom sur La Réunion pour Octobre-Novembre-Décembre 2016 :

La réponse de l'atmosphère aux signaux océaniques (La Niña faible et Dipôle de l'océan Indien très négatif), se matérialisera principalement par un renforcement de l'anticyclone subtropical, un renforcement des alizés au niveau du Tropique du Capricorne, et par moins de dynamisme d'altitude.

Pour les précipitations à La Réunion, on privilégiera un scénario sec à normal sur la façade sud de La Réunion. À quelques nuances près, ce scénario est étendu aux autres régions, avec toutefois plus d'incertitude à mesure que l'on se rapproche du Nord.

Quant aux températures, elles sont prévues proches des normales (moyennes 1981-2010), ce qui devrait placer ce trimestre d'octobre à décembre parmi les moins chauds de cette dernière décennie.

Pour rappel, ces deux dernières années les températures avaient été exceptionnellement chaudes lors de ce trimestre, générant souvent une sensation d'inconfort. Cette année, on devrait donc échapper à ce scénario. Bien sûr, il s'agit de moyennes. Quelques journées ponctuellement « chaudes » par rapport aux moyennes climatologiques restent donc tout à fait possibles.

Oté

Inn-dé nouvell moin la lir, somenn isi, dann zournal

Lo prézidan sésèl i démisyoné :

Moin la fine dir azot lo prézidan James Michel l'été élu moi d'désanm l'ané dèrnyèr, mé kan la ronouvèl lo bann dépitè, so kou isi, moi d'séktanm 2016, sé lo parti l'opozisyon-l'inion demokratik séséloi - la gingn la mazorité. Moin l'avé lir osi la-ba banna l'été parti pou in sort ko-zéstyon lé z'afèr lo péi pars lo prézidan nana pa mal de pouvoir é bann dépitè nana sète zot galman. Lo prézidan l'été pa blijé démisyoné mé li la fé é sé lo vis-prézidan, Danny Faure, i ranplas ali pou ziska la fin d'lo manda. Alon espéré lo péi va kontinyé marsh dann shomin dévlopman é bann politicien la-ba lé pli intélizan ké sète isi. Espéron !

La fyèv z'animo i kontinyé ravaz bann troupo l'il Moris épi l'il Rodrig.

Moin la fine dir azot la fyèv aphtëz l'aprè fatig bann troupo dann l'il Rodrig épi dann l'il Moris. Dann in promyé etap la fé vni bann vaksin i sort l'afrik mé bann vaksin-la la pa marsh konm bann z'élvèr té i atann. Pou anshévè, d'aprè sak i di bann sèrvs vétérinèr la pa marsh konm té i fo si tèlman ké la maladi la dévlop in kantité é in bonpé z'élvèr la pèrd z'ot kapital dan sète afèr. Avan yèr soir dann télé isi La Rényon, la amontr l'abataz bann bèf : l'été in rash kèr in n'afèr konmsa... Moin la pa antann parl la kopérasyon dann la COI pou done la min inn-a-l'ot, konm de koi la COI, sanm pou moin, i zoué pa vréman lo rol k'i riouvien ali si ni vé in bon kopérasyon rantre nou mé nou n'ora l'okazyon pou anparl de sa pli d'van.

Brachoua : In vilaz la sort dann la mizèr par la pèrmakultur.

Brachoua sé in vilaz dann lo péi i apèl Marok, pa tro loin la kapital Rabat. Dann vilaz-la lo moun té fatigé avèk la privasyonn manzé ; si tèlman k'in zour dan l'ané 2013 si mi tronp pa lo moun la désid asosyé pou produi sak zot la bézoin pou manjé san produi shimik avèk lo pti pé d'lo ké zot l'avé.. Zot la shoizi pratik la pèrmakiltir é sistèm-la té bon pou zot. Dann tan l'avé in sèl zardin mé zordi nana plis 40 avèk in bon rannman. Si tèlman ké zot la gingn do koi pou manzé é an vandan zot la gingn shakinn in pti pékil l'arzan. Aprés, zot la vann z'ot panyé légime, volaye étout sort z'afèr, bann vilaz lé z'alanour. koméla zot i roganiz bann vizit tourist Zordi zot la pi bézoin ésplinn avèk bann z'otorité, vi ké zot i kont dsi zot an promyé pou ansart azo épi zot i kont pi dsi baton tonton pou travèrs la riviyèr. In bon l'égzanp a suiv !

Justin

« In bon zo i tonm zamé dan la gèl in bon shien » - In kozman po la rout

Mi pans sa in kozman zot i koné bien. Pou kosa ? Pars moin lé sir zot l'avé in zour kisoï in bon gran-pèr, kisoï in bon gran-mèr la prévni azot kan zot la komans frékanté. La di azot konmsa i fo fèr atansion kan ou i frékant in moun. I fo suiv son z'alan é son pasan pou konète in pé bien kèl kalité d'moun i lé. Pars lé vré in kou d'foud sé konm in kou d'foli : ou i oi pi klèr pou vréman é ou i artrouv aou maryé avèk in moun lé pa fé pou ou vréman é ou lé pa fé pou li non pli. Pétète nana in bon zo, pétète nana dé bon zo, pétète nana in bon shien, pétète lé dé shien lé bon, mé si inn i shass pa avèk l'ot sé la ké l'afèr i kol pa lé pa. L'antant vinn-katrèr dsi vinn-kat lé pa fasil ditou : lo gran kalité i vien in pti kalité, lo pti défo i dovien in gro défo. Boudikont, momandoné konm di lo kont, i gate la paye é apré in gran dézord shakinn i artrouv son koté, si la pa pli grav. Alé ! Mi arète tèr-la é ni artrouv pli d'van sipétadyé.